



## Remboursement TVA

-----  
Par margo59

BONJOUR

je sous loue mon mobilhome via mon camping avec le statut LMNP, on me refuse le remboursement de TVA de mon mobilhome car les prestations ( accueil, linge et ménage ) sont en supplément et non comprises dans le prix des locations . est ce normal ?

MERCI

CG du forum marques de politesse

-----  
Par Burs

Bonjour,

je pense que oui au vu du lien ci dessous :

[url=https://www.nexity.fr/guide-immobilier/conseils-investissement/le-dispositif-lmnp/tva-lmnp#:~:text=LMNP%20et%20TVA,acquisition%20de%20votre%20bien%20immobilier.]https://www.nexity.fr/guide-immobilier/conseils-investissement/le-dispositif-lmnp/tva-lmnp#:~:text=LMNP%20et%20TVA,acquisition%20de%20votre%20bien%20immobilier.[/url]